

Afin que la terre ne reste jamais sans parure...

Virgile – les Géorgiques

Pourquoi a-t-il fallu si longtemps pour retourner à la coutume antique de semer plusieurs semences dans le même champ ? Ou réapprendre que les plus beaux vergers ou oliveraies sont ceux ou celles qui bénéficient d'une autre culture intercalaire judicieusement choisie ? Pourtant les résultats sont là : une culture peut bénéficier d'une autre culture simultanée.

Sans oublier que certaines adventices peuvent être des associées naturelles : ainsi les medicago que nous semons aujourd'hui très soigneusement comme pâture ou couvert végétal ne sont autres que des luzernes sauvages annuelles, spontanées précédemment détruites par l'usage excessif de désherbants qui ont été épandus sans discernement. Or en perdant cette végétation naturelle, nous perdons aussi les microorganismes spécifiques qui sont leurs partenaires (bactéries, champignons, algues) dont l'activité biochimique modifie les éléments constitutifs du terrain et les intrants déversés. Ainsi est normalement créée et renouvelée une terre agricole sur le fondement des couches géologiques de chacun des sols.

Le sol : une richesse consommable, qui se renouvelle difficilement

En effet, la gestion non raisonnée des sols cultivables aboutit à leur déstructuration puis à leur destruction : les horizons meubles qui constituent la terre agricole sont emportés par l'érosion sous toutes ses formes (vents, pluies...). Il ne reste alors que le niveau de base pierreux, une des forme du désert minéral. Le rôle de l'agriculteur responsable est de tout faire pour conserver la terre cultivable ainsi que la matière organique ou humus qui est à la fois l'élément vital et la couche de protection de la vie du sol.

Attention : il ne sert à rien de « sous-soler » un terrain dont la couche meuble s'amenuise pour dit-on « casser la pierre » afin de l'enlever. Il faut à tout prix, au contraire, arrêter l'érosion par les pluies et le vent, qui emporte cette couche laissée sans protection au soleil, au vent et à la pluie. Pour faire face à ce problème, un

agriculteur avisé cherchera à établir un couvert permanent afin de protéger son terrain. Ainsi de la luzerne a été semée en mars dans ce champ de fourrage qui venait d'être fauché et ensilé. Cette plantation de luzerne non irriguée assurera en premier lieu une protection durant l'été, avec un apport de verdure pour les ovins. A l'automne avec les premières pluies, elle pourrait former une pâture pour les agneaux au sevrage, puis après



un apport d'engrais accueillir une céréale fourragère fin novembre

Les activités de l'AAG :

- Suivi des parcelles d'essai



Les parcelles d'orge dans le couvert végétal vivant de luzerne sont étonnantes et leurs

rendements très satisfaisant pour ce terrain, malgré les pertes en grains subies faute de moisson en temps utile. La moisson a été faite avec un mois de retard pour des raisons de matériels déficients.



- Les luzernes californiennes présentent un développement fort pour des cultures de 1^{ère} année. Une variété se montre plus vigoureuse et stable que l'Africaine. A suivre.
 - Un film documentaire est en préparation pour informer et démontrer la capacité des luzernes à surmonter la sécheresse de la saison estivale et présenter le mode de gestion d'une telle culture. Car c'est bien là le point le plus délicat dans la maîtrise de la culture des plantes rénovantes et fourragères.
 - Le bilan des diverses expériences de cultures rénovantes en terrains dégradés et des cultures associées est actuellement en cours d'élaboration. Il met en valeur les résultats sur le terrain et la qualité des productions obtenues, mais on constate un décalage significatif et préoccupant entre les informations fournies par les analyses en laboratoire des échantillons prélevés en temps voulu dans les cultures et les récoltes réellement effectuées par les exploitants, faute de respect de la période optimale de fauche ou de moisson. Il faut retenir, en effet que le bilan complet des actions menées depuis cinq ans amène à des constats préoccupants malgré un succès apparent.
- 1) Le bénéfice des productions fourragères expérimentées est trop souvent perdu car les luzernes, sulla ou autres ne sont jamais semés dans les périodes les plus favorables à leur croissance rapide, le plus souvent à cause d'obstacles matériels. De plus, les opérations d'entretien des cultures (semis sous couvert

d'une autre plante, sarclage ou autres) sont rarement conduites à la période requise.



2) La récolte même des produits fourragers est également retardée de plusieurs semaines par rapport à la date prévue, réduisant leur capacité de production sous ces climats chauds et secs (une fauche **tous les 30 jours au moins** est indispensable pour provoquer la régénération de la végétation) :

Une plante n'attend pas, que l'homme soit prêt ou non à la récolter, ses bourgeons poussent, sa tige s'allonge de jour en jour, puis se dessèche selon le cycle propre à sa vie de plante ; sa fleur se transforme en fruit et sa qualité nutritive s'altère donc au fur et à mesure de l'allongement des délais que subit sa récolte et ce, inévitablement.

Sans compter que les prédateurs naturels (oiseaux, fourmis) ont alors le champ libre, ce qui peut conduire à la suppression de la récolte espérée. Enfin, le ramassage des pailles de luzerne et d'orge doit être effectué obligatoirement dans les 48 heures qui suivent la fauche ou la moisson selon les cas, sous peine de la disparition totale des feuilles de luzerne.

Conclusion : il convient désormais de faire porter le maximum d'efforts sur l'apprentissage des rythmes incontournables des cultures et des travaux inhérents aux récoltes des productions végétales proposées pour réhabiliter les terrains appauvris, dégradés et déstructurés.

Ainsi parlait Pline l'Ancien au 1^{er} siècle de notre ère :

« On convient généralement que rien ne peut se différer en agriculture : la saison, le moment propre à chaque culture que l'on laisse échapper ne se retrouve plus. »



ASSOCIATION ABEL GRANIER/ STIFTUNG ABEL GRANIER

Association à but non lucratif déclarée conforme à la loi de 1908

en France : 12, rue Léon Ungemach – 67300 SCHILTIGHEIM/ Email : may.granier@yahoo.fr

en Allemagne : Regerstrasse 9 – 53359 RHEINBACH / Email : Uhoenisch@t-online.de

en Suisse : Rue de l'hôpital 10b - 2024 ST.AUBIN / Email : georges_donzè@bluewin